1 OBJET et DOMAINE D'APPLICATION.

Cette instruction est l'Annexe 1 de la GIES/PRO/361 ; Cahier des Charges de la Formation Espaces Confinés.

Cette annexe a pour objectif de réaliser un inventaire du matériel nécessaire pour la réalisation de la formation Espaces Confinés MMG.

2 MODIFICATIONS APPORTEES.

Sans Objet.

3 ABREVIATIONS.

GIPHISE : Groupement Interprofessionnel pour la Prévention, l'Hygiène Industrielle et la Sécurité dans les Entreprise
MASE : Manuel d'Amélioration Sécurité Santé Environnement
MMG : Mase Méditerranée GIPHISE
GIES : Groupement Inter Entreprises de Sécurité
CT : Comité Technique
CP : Comité de Pilotage
OF : Organismes de Formation
EC : Espaces Confinés

4 INVENTAIRE MATERIEL :

- Une plateforme reconstituant un EC avec 2 entrées pour réaliser les entrées/sorties verticalement ou horizontalement (80 cm mini)
- Une manche à air ou équivalent
- 2 points de rassemblements différents situés à 2 points cardinaux perpendiculaires (Ex : Sud et Est ou Nord et Ouest etc)
- Tripode + harnais ou autres moyens de secours équivalent au trépied
- Extincteur + douche de sécurité portative (équipement factice autorisé)
- Matériels de travail classique pour simuler une activité professionnelle du type :
    - Une caisse à outil

Nom :	Rédacteur Guillaume GINESTE	Vérificateur Sébastien BISSON	Approbateur Thierry JAKUSIC
Date :	11.02.21	11-02-21	11.02.21
Signature :			
Date d'application :	11 février 2021	Nom & Date de relecture	
Annule et remplace :			
Niveau de confidentialité :			
Type de document :	Exécutoire pour l'Administration et le CT GIES.		
Accès :	Disponible sur le disque partagé et dans le classeur Documents Maitrisés.		
Gestionnaire :	Gestionnaire Documentation.		
Diffusion :	Equipe administration MASE Méditerranée GIPHISE, membres du CP GIES, OF agréés MMG.		

- Un assemblage boulonné + 2 clés
- Raclettes
- Pinceaux
- Pot de peinture (vide)
- Détection gaz (factice) :
  - 4 détecteurs individuels (un par intervenant pendant l'exercice)
  - 1 détecteur balise (collectif)

- Moyens de signalisation et balisage :
  - Rubalise
  - Chaînette
  - 1 gyrophare EC ou moyens lumineux avec plusieurs modes de signalisation
  - Panneautique EC :
    - Entrée interdite
    - Entrée réglementée avec équipement spécifique
    - Entrée Réglementée
- Moyens d'éclairage :
  - 1 baladeuse 24v + baladeuse 220v (équipement factice autorisé) + baladeuse dont le fil est dénudé
  - Lampe à main
  - Lampe à fixer sur la combinaison
  - Lampe frontale
  - Bâtons lumineux
- Moyens de communication :
  - Sifflets ou sifflets-poire
  - Signaux lumineux de type morse
  - Moyens radios
  - Corde (appelé fil d'ariane)
  - Corne de brume
- Equipement de la Vigie :
  - 1 gilet orange avec un « V » dans le dos
  - 1 brassard Vigie
  - 1 téléphone filaire pour simuler l'appel au secours (équipement factice autorisé)
  - 8 tours de cou avec 7 badges intervenants + 1 badge vigie
  - 1 panneau Vigie (ne pas oublier l'emplacement pour la vigie)
  - 1 tableau-vigie pour contrôler les entrées/sorties de l'EC (autre méthode que le panneau porte-badge)